



FORMATIONS POUR LES COOPÉRATIVES AGRICOLES



✗ Votre performance est notre métier

LA PRÉVENTION & LE RECOUVREMENT : MAÎTRISER LE RISQUE D'IMPAYÉS

Objectifs

- > Acquérir des réflexes de détection et de prévention du risque d'impayés
- > Maîtriser les règles de base de la relance et du recouvrement amiable
- > Connaître les bases du recouvrement judiciaire
- > Posséder les règles des procédures collectives pour optimiser son action

Programme ¹

PRÉVENIR L'IMPAYÉ

- > La prévention juridique et financière
 - Se servir des sources de détection externe du risque d'impayé
 - Connaître les documents contractuels (CGV ...)
 - Intérêt de la clause de réserve de propriété
- > Les mécanismes assimilés à des sûretés
 - La délégation de paiement
 - Le paiement par compensation
 - Le pacte de préférence
 - la promesse de vente

LE RECOUVREMENT AMIABLE

- > La gestion de l'impayé en interne
 - Les règles de prescription et de fiscalité de l'impayé
 - L'établissement d'un process de relance en fonction du type et du montant de la créance
- > Finaliser sa négociation avec l'adhérent débiteur
 - La reconnaissance de dette
 - Le protocole transactionnel
- > Les suites du recouvrement amiable

PANORAMA DES ACTIONS EN JUSTICE

- > Le rôle des différents intervenants : avocats, huissiers, tribunaux ...
- > Les différentes actions pouvant être entreprises
- > Intérêt des saisies conservatoires

LES PROCÉDURES COLLECTIVES

- > Les outils spécifiques au secteur agricole
 - Le règlement amiable judiciaire, spécifique au milieu agricole
 - Le mandat ad'hoc
 - Le superprivilège des frais de conservation de la chose
- > Sûretés et procédures collectives
 - La notion de cessation des paiements
 - Les dates clés des procédures collectives
 - La notion de contrat en cours
 - Les créances antérieures/postérieures
- > Réduire son risque sur l'impayé en procédures collectives
 - La compensation
 - La revendication de matériel et de marchandises

PUBLIC

Personnes en charge du recouvrement des impayés

LIEU

Formation en distanciel

DURÉE & DATE

2 jours - 14 heures
> 20 et 21 novembre 2023 en visio à distance

PRÉREQUIS

Aucun prérequis

INTERVENANT

Jérôme LECLEIRE,
Consultant-formateur
Partenaire de LCA // Solutions +

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Exposé didactique.
Etudes de cas, d'exemples
Discussion en groupe et échanges des bonnes pratiques

MOYENS TECHNIQUES

Pour chaque participant, prévoir un PC avec un micro, une caméra et une connexion internet avec un débit suffisant
Support pédagogique envoyé aux participants

COÛT PÉDAGOGIQUE

1260 € HT par personne

CONTACT COORDINATION ET RELATIONS AVEC LES STAGIAIRES

Julie LECOQC
Tél : 01 44 17 58 47
jlecocq@solutionsplus.coop

¹ Informations conformes aux dispositions des articles L.6353-1 et L.6353-3 du code du travail

INSCRIVEZ-VOUS DÈS MAINTENANT

Par Internet : www.solutionsplus.coop

Par mail : formation@solutionsplus.coop